

Des aides comme une chance, non une charge

Point de vue. Par Bernard Devert, prêtre, ancien professionnel de l'immobilier, fondateur d'Habitat et Humanisme.



Bernard Devert.

Le corps social est disloqué en raison de trop de fractures qui, pour ne point être soignées, s'aggravent.

L'annonce d'une réduction de l'allocation personnalisée au logement (APL) à hauteur de 5 € par mois, quels que soient les revenus, ne se révèle-t-elle pas comme un manque de soin à l'égard des plus blessés de notre société ? 5 € par mois, ce n'est pas si grave, disent certains. Les commentateurs ont largement parlé d'un « argent de poche », mais pour les deux tiers de la population qui perçoivent cette aide, la diminution viendra encore augmenter la part manquante du nécessaire pour vivre.

La décision, pour autant qu'elle soit confirmée, est pour le moins inquiétante ; n'a-t-elle pas été prise à l'aveugle, sans trop s'interroger et s'inquiéter sur les conséquences malheureuses qu'elle va entraîner pour ceux qui, n'ayant aucune marge de manœuvre, éprouvent déjà le sentiment d'un abandon qui ne fait qu'ajouter à leur détresse ? Le traitement à opérer ne doit pas s'intéresser seulement aux pathologies

sociales mais à la situation des personnes, en veillant à s'éloigner du palliatif afin de proposer des soins qui remettent debout.

Quand une famille, en fin de mois, est conduite à compter des pièces pour voir s'il lui est encore possible d'acheter du pain, de donner à manger à ses enfants, et quand ces mêmes parents sont obligés de sauter des repas, il y a une situation alarmante criant l'insuffisance du « reste pour vivre » s'apparentant trop souvent à la survie.

Le corps social est en souffrance. Les aides doivent être entendues comme des soins. Dans cette perspective, les restreindre alors qu'elles sont absolument vitales se révèle non seulement comme un déni des situations de pauvreté mais aussi une fracture de la devise de la République, socle de la nation.

Dignité de personnes vulnérables

Quelle liberté quand tout est contraint ? Quelle égalité quand l'argent fertilise le cadre de vie des uns et que son absence stérilise celui des autres ? Quelle fraternité quand les décisions politiques ne font pas de différence entre les plus fragiles et ceux disposant de revenus plus décentés ? Et si nous nous rappelions les

vers de Victor Hugo dans son poème *Liberté, Égalité, Fraternité* : « Celui-ci, je le supprime / Et m'en vais, le cœur serein, / Puisqu'il a commis le crime / De naître à droite du Rhin. »

Une solidarité ne sachant pas faire naître et reconnaître l'importance de l'aide commet le crime d'exclure.

Les finances publiques malades, des arbitrages sont nécessaires. Qui peut le contester ? L'heure est à un discernement pour ne point accabler ceux qui ne le sont que trop. Il s'agit non seulement d'une question de justice mais du respect de la dignité des personnes vulnérables qui, à bout de souffle, pensent qu'elles n'ont pas d'avenir pour se juger les parias de la société. Ce ressenti douloureux, il nous faut l'accueillir pour nous éloigner d'une dureté qui éteint l'espoir. Il appartient aux gouvernants de mieux faire comprendre les sacrifices à réaliser en protégeant les accidentés de la vie et les victimes du malheur innocent.

Alors seulement, le corps social trouvera une harmonie, impérative pour que « cette marche » soit possible pour tous et avec tous. Cette perspective est assez noble pour susciter au sein de la nation la volonté de la désirer, plus encore de l'entreprendre avec enthousiasme. Notre pays, qui de par son histoire a su refuser les replis sur soi, saura bien faire œuvre de réconciliation pour ouvrir des espaces d'humanité ; ils sont attendus, plus encore espérés.